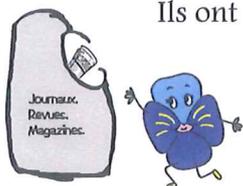


# Stop aux dépôts sauvages... Pensez à la déchèterie

Les Points d'Apport Volontaire ne sont pas des dépôts sauvages.

Ils ont été mis en place pour permettre aux habitants de déposer leurs déchets issus du Tri Sélectif **UNIQUEMENT !**



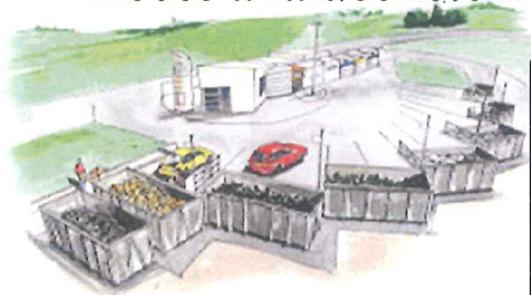
Pour les encombrants, déchets verts, gravats, ferrailles...  
**PENSEZ À LA DÉCHÈTERIE !**



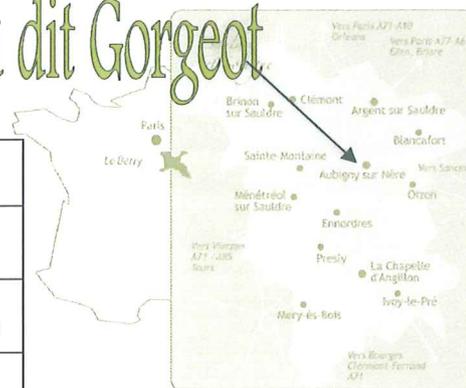
Les produits y sont triés pour ensuite être recyclés.

Ces petits gestes éviteront de polluer la nature pour les générations futures !

## Accès à la déchèterie intercommunual au lieu dit Gorgeot



Horaires d'ouverture de la déchèterie		
Jours	Horaires d'hiver	Horaires d'été
Lundi	9h00 - 12h00 13h00 - 18h00	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00
Mercredi	9h00 - 12h00 13h00 - 18h00	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00
Vendredi	13h00 - 18h00	14h00 - 19h00
Samedi	9h00 - 12h00 13h00 - 18h00	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00



## Les produits autorisés

- Les déchets verts
- Le tout venant
- Les gravats
- La ferraille
- Le carton
- Les Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)
- Les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)
- Les Déchets Électriques et Électroniques (DEEE)
- Les textiles
- Les pneus

**ATTENTION**

## Déchets interdits

Vos Ordures ménagères



Amiante

Bouteilles de gaz  
(échange avec le distributeur)



Extincteurs